

LA POMME-INFO



Numéro 1

EDITORIAL

Cette lettre est la vôtre. Elle a pour objectif principal de tisser un lien entre tous les occupants de notre résidence.

Outre des informations pratiques sur le fonctionnement de La Pomme, sur les règlements etc. nous présenterons des actualités locales, communales et de la Métropole.

Des évènements particuliers et des arrivées, départs, naissances etc. pourront permettre à chacun de se sentir un véritable occupant.



verts.

LA POMME

La Pomme est une résidence datant de la fin des années 1970, elle comporte 250 logements, la population est de l'ordre de 600 personnes.

La Résidence La Pomme comporte 3 bâtiments principaux :

- Bâtiment A du numéro 10 au numéro 16 rue de Boyer
- Bâtiment B du numéro 18 au numéro 22
- Bâtiment C comprenant le numéro 22 bis

Fonctionnement de La Pomme

La Pomme fonctionne grâce à une Association Syndicale Libre (ASL) dont le nombre de membres est proportionnel au nombre de propriétaires de chaque bâtiment. Cette ASL comprends 9 membres qui se réunissent en CODIR au moins une fois par trimestre pour traiter de la gestion et du fonctionnement de tous les aspects communs de La Résidence (Gardiennage, entretien général, piscine, espaces verts, etc.)

Il existe de plus 2 Conseils Syndicaux :

- Bâtiment A
- Bâtiment B+C

Ces conseils syndicaux se réunissent une dizaine de fois par an pour gérer les points concernant chaque bâtiment et pour mettre en place les informations issues de l'ASL.

« *Vivre ensemble pour vivre mieux* »

LA POMME VUE DU BATIMENT A

La Pomme, malgré une population importante est une résidence considérée comme verte avec l'ensemble des espaces verts qui l'entourent et sa piscine au centre. La surface globale de La Pomme est de 7ha dont 4,5ha d'espaces



Aqueduc de la Brévenne arrivant rue des Aqueducs.

Nous contacter

ASL La Pomme

20 rue de Boyer
69160 Tassin la demi lune

contact@asl-lapomme.com

EXPRIMEZ-VOUS

Cet espace est réservé aux occupants qui souhaitent s'exprimer sur la Résidence de façon constructive, informative ou culturelle.

Afin de nous permettre de préparer le prochain numéro, merci de nous faire part de vos suggestions avant le 15 Décembre sur L4adresses mail :

contact@asl-lapomme.fr

RAPPELS CONCERNANT LE BIEN-ETRE ET LA SECURITE

Vivre ensemble nécessite de respecter les autres, les biens de la Résidence et son environnement. Nous traiterons dans chaque numéro, d'un sujet qui concerne le bien-être des résidents. Pour ce numéro 1, nous souhaitons rappeler la dangerosité que présentent nos routes intérieures vis-à-vis des piétons et en particulier des enfants. La prudence doit être de mise, la vitesse doit être strictement limitée à 20 km/h sachant que, personne n'étant là pour verbaliser, c'est le sens civique de chacun qui doit être pris en compte. De même, le stationnement dans la Résidence est autorisé uniquement aux occupants de La Pomme et exclusivement sur les places privées (numérotées), ou les places libres matérialisées par des marquages au sol. Les stationnements sauvages sont systématiquement source de dangers et de conflits. Vos voitures sont tellement mieux protégées dans les garages, ce serait dommage de ne pas les utiliser.

RAPPEL ET LIENS ELECTRONIQUES :

Le syndic de La Pomme est la Régie PEDRINI : tel : 04 78 95 27 22

Des livrets d'accueil pour les bâtiments A et B/C sont disponibles soit auprès de la Régie, soit auprès des correspondants du Conseil Syndical de votre bâtiment. Nous vous conseillons de les lire attentivement, vous y trouverez des informations utiles.

Parmi les points obligatoires, figurent les plaques nominatives sur les portes et les boîtes aux lettres. Elles doivent être conformes aux modèles tant sur la forme, les caractères et la couleur. Elles peuvent facilement être commandées auprès de la société Gravexia : Le site de Gravexia est <http://particulier.gravexia.fr/> ; taper "Boyer" et on trouve tous les numéros référencés ; c'est simple.

Pour toute question concernant La Pomme info, vous pouvez joindre :

contact@asl-lapomme.fr

BONNE LECTURE